

**Colloque international**  
**Le harcèlement entre pairs:**  
**Agir dans les tranchées de l'école**  
**3 - 4 mai 2012**

- Lieu: Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB), Sion
- Organisation: Institut universitaire Kurt Bösch  
Institut international des Droits de l'enfant (IDE)  
Haute Ecole pédagogique du Valais (HEP-VS)
- Patronage: Conseil de l'Europe (CoE) (sollicité)  
Observatoire international de la violence en milieu scolaire (France)
- Partenaires: Association latine des juges des mineurs (ALJM)  
Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) (sollicité)  
Conférence romande des chefs de services de protection et d'aide à la jeunesse (CRDPAJ)  
Fédération des associations de parents d'élèves de la Suisse romande et du Tessin (FAPERT)  
Syndicat des enseignants romands (SER) (sollicité)  
HES-SO Valais, domaine santé et social
- Comité d'organisation : Philip D. Jaffé, professeur IUKB et UNIGE, Directeur de l'IUKB  
Michel Lachat, Chambre pénale des mineurs, Fribourg, et Président ALJM  
Jean Zermatten, Directeur IDE, Président du Comité des Droits de l'enfant de l'ONU  
Mireille Ansermet, Alumna IUKB  
Claire Piguët, Alumna IUKB  
Zoé Moody, représentante de la HEP-VS, Alumna IUKB  
Zikreta Ukic, IUKB
- Secrétariat & logistique: Zikreta Ukic, IUKB, [zikreta.ukic@iukb.ch](mailto:zikreta.ukic@iukb.ch), 027 / 205 73 00
- Avec le soutien de : Fonds national suisse de la recherche scientifique (sollicité)  
Société académique du Valais (sollicité)
- Public cible: directeurs d'établissements scolaires, doyens, enseignants, étudiants HEP-VS, parents d'élèves, médiateurs scolaires, éducateurs, psychologues scolaires, pédagogues, assistants sociaux, logopédistes, psychomotriciens, médecins, sociologues, politiques, policiers, magistrats de la jeunesse et de diverses juridictions (pénale, civile, tutélaire, etc.), historiens, grand public.
- Finance d'inscription: 1 jour: 3 ou 4 mai 2011: CHF 180.- (étudiant-e: 100.- avec justification)  
2 jours: 3 et 4 mai 2011: CHF 300.- (étudiant-e: 160.- avec justification)  
L'inscription (ou le paiement) après le 31 mars 2012, est majorée de CHF 20.-  
Les repas de midi sont organisés sur place et sont inclus dans les frais d'inscription. Le repas du 3 mai au soir est offert et réunit les participant-e-s autour d'une sympathique raclette.  
Le vin est offert grâce à un don généreux des Caves Dubuis & Rudaz à Sion.

## Les enjeux à la base de l'organisation du colloque

### 1. Quelques constats

L'école est obligatoire durant la majeure partie de l'enfance et c'est donc un lieu où les enfants suisses passent un temps considérable. En outre, il s'agit d'une institution dont les diverses missions sont complexes, mais qui, au minimum, vise à soutenir l'éclosion et le développement cognitif de tous les enfants qui lui sont confiés. L'établissement scolaire est aussi un lieu de vie où les enfants réalisent d'importants apprentissages sociaux dont l'influence est déterminante pour la qualité du *vivre ensemble* en société lorsque ces mêmes enfants seront adultes. Il paraît de ce fait raisonnable d'identifier et d'étudier les processus qui interfèrent négativement avec ces objectifs essentiels et, surtout, de mettre en œuvre les moyens pour prévenir, voir éradiquer, ceux qui, comme le *harcèlement à l'école*, mettent en échec les fondements du souci éducatif.

Le *harcèlement entre pairs à l'école* est la traduction consacrée de l'expression anglo-saxonne *school bullying* dont les définitions et les premières données sur sa prévalence sont issues, dans les années '80, des travaux pionniers du norvégien Olweus.<sup>1</sup> Smith (1994)<sup>2</sup>, en donne la définition suivante: «Nous dirons qu'un enfant ou une jeune personne est victime de *bullying* lorsqu'un autre enfant ou jeune ou groupe de jeunes se moquent de lui ou l'insultent. Il s'agit aussi de *bullying* lorsqu'un enfant est menacé, battu, bousculé, enfermé dans une pièce, lorsqu'il reçoit des messages injurieux ou méchants. Ces situations peuvent durer et il est difficile pour l'enfant ou la jeune personne en question de se défendre. Un enfant dont on se moque méchamment et continuellement est victime de *bullying*. Par contre, il ne s'agit pas de *bullying* lorsque deux enfants de force égale se battent ou se disputent». A cette définition classique, il convient d'ajouter le *cyberbullying*, des agressions psychologiques répétées et soutenues qui s'appuient sur la diffusion rapide et tous azimuts à travers les réseaux sociaux informatiques ou le téléphone portable.

Les travaux fiables de recensement internationaux, conduits notamment par le sociologue français Debarbieux (2006)<sup>3</sup>, permettent de constater que les taux de prévalence des victimes du *harcèlement scolaire* oscillent, selon les définitions opérationnelles, entre 6 et 15% des enfants scolarisés. Les auteurs de *bullying* représentent, quant à eux, environ 5% des élèves. Et les conséquences sont clairement néfastes, allant des troubles de la socialisation tant des victimes que des auteurs ou l'échec scolaire, à des troubles psychologiques importants (anxiété, dépression, comportements suicidaires). Plus généralement, il est démontré que le *harcèlement scolaire* a un effet de sape sociale, générant chez de nombreux enfants la perception de la faillite de l'école comme lieu sûr et un fléchissement, dès le jeune âge, de la confiance dans les institutions.

### 2. Les actions publiques et le rôle des scientifiques

L'organisation de ce colloque répond au besoin de fournir un contexte serein dans lequel scientifiques, professionnels concernés et acteurs politiques peuvent examiner le phénomène du harcèlement à l'école et débattre des réponses méthodologiquement et politiquement fondées pour réagir au phénomène, tant au niveau local qu'international. Dans la tradition des colloques déjà organisés<sup>4</sup>, l'accent est mis sur une approche inter-

<sup>1</sup> OLWEUS, D., (1993), *Bullying at school: What we know and what we can do*. Oxford, Grande-Bretagne: Blackwell. Traduction française: Paris, ESF.

<sup>2</sup> SMITH, P.K. & SHARP, S. (1994), *School Bullying: Insights and perspective*. London: Routledge.

<sup>3</sup> DEBARBIEUX, E. (2006). *Violence à l'école: Un défi mondial?* Paris: Armand Colin.

<sup>4</sup> *Adolescents et alcool, un cocktail détonant: De l'expérimentation à la désocialisation* (2011), *Jeunes auteurs d'abus sexuels* (2010), *Entre l'éducatif et le répressif: Regards croisés sur la juridiction pénale des mineurs* (2009).

transdisciplinaire qui capitalise sur la nécessité de faciliter la communication efficace entre les nombreuses disciplines concernées par la thématique.

La tenue du Colloque se déroule également dans un climat national et international particulièrement attentif au domaine des Droits humains en général et aux Droits de l'enfant en particulier. La mise sur pied récente du Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH), et la place occupée en son sein par l'IUKB et l'IDE pour ce qui concerne les Droits de l'enfant, prend un sens réel et urgent en Suisse lorsque sont examinées des violations substantielles des droits des mineurs subissant un harcèlement à l'école. A cela il convient aussi de désigner une autre forme de *bullying*, basée sur l'identité d'un groupe plutôt que sur des caractéristiques individuelles telles que l'homophobie, le sexisme, le racisme, la violence à l'encontre de groupes vulnérables comme les handicapés. Le lien entre harcèlement et discrimination doit donc être clairement affirmé.

Enfin, sur le plan international, l'IUKB collabore à l'élaboration du *Children's Rights Strategy* 2012-2015 du Conseil de l'Europe dont l'éradication de la violence à l'école figure comme priorité du programme *Building a Europe for and with children*. Cet engagement permet également, d'ores et déjà, de pouvoir compter sur la participation des figures scientifiques européennes de premier plan et de donner au Colloque un rôle reconnu dans le débat européen en cours. Une demande est en cours au Conseil de l'Europe pour que le Colloque de Sion sous son patronage dans la série d'événements prévus dans le courant 2012.

### 3. Structure des débats

Conçu sur deux journées de débats, l'accent sera mis sur quatre thématiques en lien avec le *harcèlement à l'école*.

	Jour 1 (3/5/2012)	Jour 2 (4/5/2012)
Matin	<i>Bullying</i> : Un phénomène inquiétant	Prévention : Agir dans les tranchées
Après-midi	Justice, police, école : Une interdisciplinarité indispensable	Entre réalité du terrain et action publique...
	Conférence publique : Eric Debarbieux, France	Table ronde

Le colloque remplit plusieurs **objectifs prioritaires**:

1. **examiner dans une perspective appliquée et théorique le phénomène du *harcèlement à l'école* tant sous un angle interdisciplinaire large, tant au niveau des intervenants internationaux que du public cible visé,**
2. **identifier et comparer des programmes de prévention fondés sur une scientificité evidence-based**
3. **analyser l'harcèlement à l'école du point de vue de la violation des droits de l'enfant et envisager les réponses légales appropriées**
4. **repenser l'école comme *zone protégée (safe haven)* et mettre en œuvre l'action publique nécessaire**

Liste des intervenants confirmés :

- *Mireille Ansermet (Vaud), Spécialiste en Droits de l'enfant IUKB*
- *Elisabeth Baume-Schneider (Jura), conseillère d'état, Département de la formation, de la culture et des sports, présidente de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP)*
- *Frédy Constantin (Genève), Responsable du Groupe des Conseillères et Conseillers Sociaux*
- *Eric Debarbieux (France), Professeur sociologie, Directeur de l'Observatoire international de la violence en milieu scolaire*
- *Fabio Di Giacomo (Valais), Directeur Adjoint HEP-VS*
- *Philip D. Jaffé (Valais & Genève), professeur psychologie, directeur de l'IUKB*
- *Regina Jensdottir (Islande), responsable Division Droits de l'Enfant, Conseil de l'Europe*
- *Michel Lachat (Fribourg), Juge des mineurs, Président de l'Association latine des juges des mineurs*
- *Jean-François Lovey (Valais), Chef du Service de l'enseignement, Département de l'éducation, de la culture et du sport du canton du Valais*
- *Marcel Maurer (Valais), Président de la Ville de Sion*
- *Reto Medici (Tessin), Juge des mineurs*
- *Marco Mombelli (Tessin), Police cantonale du Tessin*
- *Zoe Moody (Valais), HEP-VS*
- *Dan Olweus (Norvège), Professeur en psychologie*
- *Claire Piguet (Vaud), Spécialiste en Droits de l'enfant, IUKB*
- *Giancarlo Piffero (Tessin), Police cantonale*
- *Paola Riva Gapany (Valais), Sous-Directrice de l'IDE*
- *Marta Santos Pais (Portugal), Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants*
- *Jean-Bernard Siggen (Fribourg), Chargé de prévention auprès de la brigade des mineurs*
- *Elisabeth Staksrud (Norvège), Department of media and communication, Université d'Oslo*
- *Judith Vuagniaux (Neuchâtel), Présidente de la Fédération des associations de parents d'élèves de la Suisse romande et du Tessin (FAPERT)*
- *Jean Zermatten (Valais), a. Juge des mineurs, Directeur de l'IDE, Président du Comité des Droits de l'enfant à l'ONU*
- *Roland Zurkirchen (Zürich), Responsable de l'organe de prévention de la violence du Département de l'instruction publique et du sport*